

**VAUGHAN AVOCATS ACCOMPAGNE LE GROUPE LAUAK
DANS SA STRATÉGIE D'IMPLANTATION EN AMÉRIQUE DU NORD**

VAUGHAN AVOCATS conseille le GROUPE LAUAK (fabricant de pièces et de structures aéronautiques) dans le cadre de son projet d'acquisition de l'ensemble des activités de tuyauteries et canalisations aéronautiques de BOMBARDIER (leader mondial de la fabrication d'avions et de trains), ainsi que pour la formalisation d'un contrat d'approvisionnement pluriannuel avec l'avionneur.

VAUGHAN AVOCATS intervient sur l'ensemble du processus d'acquisition, de la structuration juridique et fiscale de l'acquisition à la négociation et la rédaction des actes d'acquisition. Le cabinet organise et coordonne également les interventions des conseils canadiens.

Cette opération s'inscrit dans une véritable logique « gagnant/gagnant » :

- Pour le GROUPE LAUAK, c'est la possibilité de conquérir des marchés directement depuis le sol américain et d'éviter certains droits de douanes. Cette acquisition renforcera par ailleurs les activités Aérostructures et Aéromoteurs déjà développées par le groupe.
- Pour BOMBARDIER, c'est l'occasion de se recentrer sur les activités au cœur de son expertise industrielle, où la société est la plus compétitive sur le marché. L'expertise du GROUPE LAUAK garantira en parallèle à BOMBARDIER la possibilité de continuer à se fournir en pièces de grande qualité.

La future implantation du GROUPE LAUAK au Canada confirme la stratégie de croissance externe ambitieuse de l'entreprise basque, qui s'est fixée pour objectif d'atteindre un chiffre d'affaires de 300 millions d'euros d'ici cinq ans. Cette acquisition devrait par ailleurs générer une centaine de création d'emplois en Amérique du Nord et en Europe.

Cette transaction est soumise aux conditions usuelles de clôture, dont les approbations administratives et obtentions des consentements des tiers. La finalisation est prévue pour le troisième trimestre 2018.

LISTE DES INTERVENANTS

Pour BOMBARDIER

GOWLING WLG

- Corporate : Rafal Wrzesien (Associé), Robert DORION (Associé), Tiffany LEE BIANCHI (Collaboratrice)

Pour GROUPE LAUAK

VAUGHAN AVOCATS

- Coordination / Corporate / Contrats : Bruno de LAPORTALIÈRE (Associé)
- Coordination / Fiscalité internationale / Structuration : Lionel AGOSSOU (Associé)
- Mobilité internationale : Sandra THIRY (Associée)
- Social : Thomas FERNANDEZ-BONI (Associé)

BLAKE, CASSELS & GRAYDON (BLAKES)

- Corporate : Patrick MENDA (Associé), Chanelle DESROSIERS-STEWART (Collaboratrice)
- Contrats : Clémentine SALLEE (Associée), Émilie CAZES (Collaboratrice)
- Fiscalité : François AUGER (Associé), Julia QIAN WANG (Collaboratrice)

À PROPOS DE VAUGHAN AVOCATS

Vaughan Avocats est un cabinet indépendant présent à Paris, Toulouse, Sophia Antipolis, Rennes, Versailles et Bamako.

Plus qu'un simple cabinet d'avocats, depuis 2005, Vaughan Avocats renouvelle les codes. Le cabinet compte aujourd'hui plus de 50 avocats qui agissent chaque jour, dans toute la France et dans le monde, pour accompagner, capter les opportunités et faciliter la vie de l'entreprise et de ses dirigeants.

Découvrez Vaughan Avocats sur son site internet : <https://www.vaughan-avocats.fr>

CONTACT PRESSE (AGENCE FARGO)

Geraldine OTTO | +33 (0) 01 44 82 66 76 | gotto@fargo.agency

Zarema KANIEVA | +33 (0) 01 44 82 66 75 | zkanieva@fargo.agency